Prévention des intoxications au monoxyde de carbone

La Direccte et l'Agence Régionale de Santé du Limousin initient un partenariat

ace à la recrudescence des intoxications au monoxyde de carbone recensées dans la région, la Direccte Limousin et l'Agence régionale de Santé montent une campagne de prévention en partenariat.

"Invisible, inodore, mais mortel", le monoxyde de carbone constitue un risque professionnel dont l'occurrence augmente. C'est notamment le cas dans la région du Limousin, où les intoxications au monoxyde de carbone déclarées à l'Agence Régionale de Santé (ARS) ont été multipliées par quatre en 2012.

Si le phénomène touche particulièrement le secteur du BTP, les chauffagistes, ou encore le milieu agricole, tout type d'activité professionnelle est potentiellement concerné.

Face à cette recrudescence, la Direccte du Limousin et l'ARS ont initié, en partenariat, une campagne de pré-

vention, dont les documents d'information sont diffusés par les médecins du travail des SST et les services de l'inspection du travail.

Un dépliant "Prévention des intoxications au monoxyde de carbone", ainsi qu'une affiche, peuvent ainsi être retrouvés sur le site de la Direccte du Limousin.

Cette initiative, certes louable, marquant l'intérêt d'une ARS pour un sujet ayant trait à la prévention des risques professionnels, interroge cependant la gouvernance de la santé au travail, l'objet et le périmètre des Cpom, ou encore la place des SSTI et des Carsat dans le dispositif, notamment en amont des actions.

Son affichage peut contribuer à entretenir une certaine confusion dans l'entreprise sur qui fait quoi en Santé au travail, sur quels sont les interlocuteurs, etc.

Equipes pluridisciplinaires dans les SSTI

a Commission RH poursuit ses réflexions autour de l'organisation des équipes pluridisciplinaires et des compétences qui les composent.

Un guide devrait être adressé aux SSTI d'ici la fin de l'année, abordant, notamment, le volet RH du projet de Service, mais aussi des retours de pratiques sur la manière de définir les rôles au sein des équipes et les choix susceptibles de motiver la mise en place de certaines organisations de travail.

La Commission RH s'attache à élaborer un document utilisable par l'ensemble des SSTI, grands ou petits, qui soit conforme aux exigences de la règlementation, à la nouvelle classification des emplois conventionnels, et qui rende compte de la réalité des pratiques sur le terrain.

Il s'agit, bien sûr, de restituer des pratiques et d'attirer l'attention des SSTI sur les problématiques éventuellement rencontrées.

Enfin, seront abordés les moyens mis en œuvre pour accompagner le changement dans les SSTI.

En effet, une orientation particulière vers la mise à disposition d'outils concrets, exploitables directement, est privilégiée, l'objectif final étant d'aider à l'analyse des situations, qui peuvent être très variables d'un SSTI à l'autre.

Cette approche pragmatique s'impose dans l'environnement mouvant que connaissent les SSTI, justifiant une recherche de repères stables en vue de construire une organisation adaptée.

L'avenir de la Santé au travail et la réussite de la réforme tiennent, pour une part importante, à la pertinence et à l'efficacité du déploiement de la pluridisciplinarité sur les territoires.

Beaucoup a déjà été fait, la Commission RH espère, à travers ce guide, en témoigner, et pouvoir capitaliser sur les premiers acquis, au bénéfice de l'ensemble des SSTI.



AFOMETRA



Changer pour l'optimisme 2 décembre 2014

Une journée d'étude et de formation proposée par l'Afometra

a psychologie positive apporte des connaissances nouvelles scientifiquement bien établies avec des méthodes efficaces, puissantes et utiles, dont l'apprentissage de l'optimisme.

De nombreuses entreprises qui l'ont appliquée ont vu leurs performances augmenter, une amélioration des relations au travail et une plus grande réactivité dans les adaptations aux incertitudes et aux changements.

Cette journée fera le point sur la validation scientifique de la psychologie positive, les méthodes et leurs apports dans la vie personnelle, le travail et l'entreprise.

Des experts reconnus interviendront : Jean Cottraux, Charly Cungi, Dominique Steiler, ainsi que certains formateurs Afometra sur le sujet : Lusin Bagla, René Fricot et Francis Lavergne.

Un support sera remis aux participants.

Cette journée s'adresse à tous les publics des SSTI et peut rentrer dans le cadre de la FPC et du DPC.

Renseignements et pré-inscriptions auprès de la Docis au 01.53.95.38.44 (Véronique Defever).